

*CNY : Transmettre le Souffle du Yoga...*

Collège National de Yoga

# DOSSIER D'INSCRIPTION POUR LA FORMATION 2024-2025



**Adresse du Secrétariat**  
Collège National de Yoga  
3 allée de la Marne  
95120 Ermont

**Courriel** : [contact@collegeyoga.fr](mailto:contact@collegeyoga.fr)

**Téléphone** : 06 03 18 04 80

[www.collegeyoga.fr](http://www.collegeyoga.fr)



La certification qualité a été délivrée au titre  
de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

## **1- LE COLLEGE NATIONAL DE YOGA**

Le Collège National de Yoga (CNY) a été créé en 2003 par Evelyne Sanier-Torre. Après avoir reçu la formation d'Eva Ruchpaul, Evelyne a suivi l'enseignement de Gérard Blitz, notamment sur les Yoga Sutra, puis fut touchée par la transmission du Prânâyâma et de la Bhakti avec Sri TKS Sribhashyam. Son enseignement est fondé sur la pratique posturale, respiratoire et méditative ainsi que sur les Yoga Sutra, afin de redonner au corps toutes ses résonnances spirituelles. L'enseignement qu'Evelyne Sanier-Torre dispense au sein des cours et de la formation du CNY est toujours relié à l'enseignement reçu par ses Maîtres et fait référence à la lignée de Sri T. Krishnamacharya, lignée traditionnelle où la spiritualité est au cœur de l'enseignement, de la transmission et de la pratique du yoga.

Evelyne est directrice pédagogique du CNY.

Le CNY adhère à la fédération FYLE (Fédération de Yoga des Lignées d'Enseignement) dont l'esprit s'appuie sur les lignées d'enseignement du yoga à l'origine desquelles se trouve un Maître reconnu, sur les grands textes de la tradition, sur la transmission de maître à élève d'un savoir Être, tout en s'adaptant à l'évolution de l'homme contemporain, en respectant son rythme ainsi que son temps de transformation intérieure et ceci en l'absence de tout sectarisme.

Issu de la lignée du grand Sage Nâthamuni, le Maître Sri Krishnamacharia a eu de nombreux disciples qui ont eux-mêmes œuvré pour perpétuer un enseignement à la fois traditionnel et répondant aux attentes et aux besoins de notre époque sans en perdre l'essence primordiale. Ses deux fils T.K. Sribhashyam, et T.K.V. Desikashar, ainsi que B.K.S. Iyengar, Gérard Blitz, Sri K. Patthabhi Jois ont à leur tour développé de grandes qualités pédagogiques pour continuer à transmettre les trésors cachés de cette tradition millénaire qu'est le Hatha Yoga, avec ses différents aspects physiques, énergétiques, méditatifs, philosophiques et spirituels, et ceci en Inde et en Europe.

**Le CNY est un organisme de formation professionnelle reconnu**, il possède un numéro d'activité délivré par la DIRRECTE et est certifié QUALIOPi au titre de ses actions de formation.

## **2- LA FORMATION D'ENSEIGNANT DE YOGA DU CNY**

Elle s'adresse autant aux personnes qui désirent approfondir la pratique du yoga qu'à celles qui vont l'enseigner ou souhaitent compléter une formation initiale. Elle répond aux besoins de chacun quelque soit l'âge, en offrant une pédagogie adaptée à la société contemporaine pour un mieux-être, dans le respect de tous.

### **La formation du CNY :**

- dispense 640 heures de formation sur 4 années
- respecte les règles définies par l'Union Européenne de Yoga et répond aux exigences du Programme de Base Européen (PBE).
- est organisée selon des cours hebdomadaires et séminaires, et transmet l'enseignement des nombreuses matières nécessaires à la transmission de la discipline du yoga.

**Le yoga est un savoir qui se savoure...** Parce qu'on ne peut transmettre que ce que l'on est, ce savoir passe par l'expérience de *l'état de yoga*. La transformation intérieure demande de la pratique, de l'écoute et du temps. Temps de l'initiation, de l'imprégnation pour qu'advienne le temps de l'Être... C'est un cheminement au fil des jours.

## **CNY : Transmettre le Souffle du Yoga...**

Collège National de Yoga

C'est pourquoi le CNY propose 4 années de formation pour offrir à chacun, à son rythme, un parcours personnalisé avec la possibilité d'approfondir sa pratique, son chemin personnel et son aptitude à transmettre l'état de yoga qui ne peut être acquis en quelques semaines et/ou mois. La première année est basée sur l'expérience, ressentir *l'état de yoga* pour soi-même, percevoir ses propres changements et savourer la pratique du yoga... La deuxième année permet de commencer à comprendre les mécanismes du corps et de la conscience. La troisième année donne les clés pour bien enseigner en adaptant chaque cours aux spécificités des participants et répondre ainsi aux besoins de chacun : personnes jeunes, plus âgées, en bonne santé, désireuses d'un corps plus souple ou plus tonique, en quête d'un état de bien-être avec moins de stress ou bien traversant une période difficile... Tout en guidant les personnes en recherche d'un chemin spirituel ... Répondre aux différentes attentes dans le respect de tous : cela s'apprend... et prend du temps ! La quatrième année, est une année majeure pour enseigner avec joie et percevoir que les graines semées grandissent, fleurissent et portent de beaux fruits.

### **Les spécificités de la formation :**

- **Adaptabilité, tradition et spiritualité :**  
La pratique de yoga étudiée est reliée aux textes traditionnels de l'Inde et par là même fait du yoga une pratique corporelle qui ouvre au spirituel. L'enseignement de cette pratique respecte la transmission d'un savoir issu de plusieurs millénaires tout en étant adapté à la société contemporaine.
- **Exigence de qualité :**  
Chaque matière est enseignée par des personnes dont l'expertise est pleinement reconnue dans leur sphère professionnelle.
- **Une écoute bienveillante :**  
Chaque promotion, annuelle, est composée de douze stagiaires au maximum et permet ainsi la souplesse d'une petite structure au service du respect du rythme de chaque stagiaire.  
Régulièrement pendant le cursus de formation, Evelyne Sanier-Torre propose, si nécessaire, des entretiens individuels avec chaque stagiaire afin de répondre à leurs questions, à leurs recherches et s'ils le désirent les guider et les conseiller sur leur cheminement.

### **2.1- Le programme de la formation**

#### **Les matières enseignées :**

- Pratique approfondie de Hatha-Yoga avec Asana, Prânâyâma, Méditation ;
- Cours de pédagogie : apprentissage de la structure d'un cours en fonction des différents paramètres tels que l'heure, le climat, l'âge, l'état de santé, les besoins, l'environnement, ... ;
- Anatomie générale et appliquée aux postures de yoga selon les fondements de la *Spiraldynamik*. Indications et contre-indications. Adaptation à l'âge et aux cas particuliers (femme enceinte, ... ) ;

## ***CNY : Transmettre le Souffle du Yoga...***

Collège National de Yoga

- Physiologie appliquée aux postures de yoga. Indications et contre-indications. Adaptation aux cas particuliers (les troubles cardiaques, circulatoires, respiratoires...);
- L'homme et son cerveau : neuropsychologie, la conscience, l'inconscient...;
- Symbolique des postures ;
- Etudes des textes de tradition indienne (Yoga Sutra, Bhagavad Gîtâ, Upanishads...);
- Etudes des textes de tradition occidentale ;
- Ayurveda ;
- Etudes des mythes ;
- L'Être humain et l'Univers.

Le Collège National de Yoga est la seule école française de formation d'enseignants de yoga qui inclut dans son programme les fondements de la *Spiraldynamik*, véritable outil pédagogique pour développer à la fois une connaissance vivante de l'anatomie et une pédagogie différenciée permettant de respecter au mieux le corps de chaque pratiquant.

### ***2.2- Le cursus de formation***

Plusieurs possibilités vous sont offertes pour suivre le cursus de l'enseignement.

Chaque année, la formation comprend :

- 7 week-ends de formation ;
- 1 séminaire résidentiel de 5 jours ;
- 1 cours de yoga hebdomadaire, à choisir en présentiel ou en ligne.

### ***2.3- Les enseignants***

Lors de chaque séminaire interviennent plusieurs enseignants, experts reconnus dans leur domaine, pour approfondir les différentes matières du programme de formation. Vous y retrouverez entre autres :

**Evelyne Sanier-Torre** : Fondatrice et Directrice du Collège National de Yoga. Présidente de la FIDHY de 1995 à 2002, actuelle Présidente de FYLE, Evelyne Sanier-Torre enseigne depuis plus de quarante ans. Elle intègre dans son enseignement les asana, le prânâyâma et les fondements de la *Spiraldynamik*, en cherchant à redonner au "corps" toutes ses résonances spirituelles.

**Chantal Chagneau** : Directrice administrative du Collège National de Yoga, professeur de yoga, Chantal anime des cours de yoga hebdomadaires et lors de séminaires.

**Edith Lombardi** : Psychologue clinicienne, conteuse, auteur, Edith Lombardi présente des mythes et approfondit la signification de ces grands récits fondateurs.

**Colette Poggi** : Docteur en philosophie, auteur d'ouvrages de référence, Colette Poggi s'est spécialisée dans l'étude des philosophies de l'Inde, et particulièrement dans le Shivaïsme du Cachemire depuis plus de trente ans. Ses recherches universitaires l'ont menée à l'étude comparée des mystiques orientales et occidentales.

## **CNY : Transmettre le Souffle du Yoga...**

Collège National de Yoga

**Vincent Maréchal** : Ingénieur agricole de formation, Varad a suivi une formation en Ayurveda dans une Université Américaine puis en Inde auprès de Vaidyas traditionnels. Praticien diplômé en Ayurveda depuis 1991, Varad transmet un ayurveda authentique.

**Jacques Scheuer** : Jésuite, professeur émérite d'histoire des religions de l'Asie à l'Université catholique de Louvain (Louvain-la-Neuve, membre de l'équipe des Voies de l'Orient (Bruxelles. A publié de nombreux ouvrages, dont *"Un chrétien dans les pas du Bouddha"*.

**Bertrand Vergely** : Philosophe, théologien, professeur en classes préparatoires, Bertrand Vergely a publié de nombreux ouvrages dont *"Retour à l'émerveillement"* (A. Michel. Il poursuit une réflexion sur le sens de la vie, de la souffrance, de la mort mais aussi sur le bonheur et la foi.

**Jean-Marie Vigoureux** : Professeur de physique et chercheur à l'Université de Franche-Comté, Jean-Marie Vigoureux est également conférencier et auteur d'ouvrages dont *Les "Pommes de Newton"* (Albin Michel et *"La quête d'Einstein"* (Ellipse. Il expose comment la physique est inséparable de l'histoire humaine et de l'évolution culturelle de chaque époque.

### ***2.4- La charte du stagiaire***

L'inscription du stagiaire à la formation CNY implique le respect du règlement intérieur du CNY, document en pièce jointe.

## **3- DIPLOME**

Le Collège National de Yoga délivre le diplôme d'Enseignant de Yoga à tout stagiaire ayant suivi le cursus de formation de 4 années, ayant satisfait aux exigences demandées lors des examens en 3ème et 4ème années et sur le travail personnel tout au long de la formation, et ayant rédigé un mémoire de fin d'études.

La formation est reconnue par la Fédération de Yoga des Lignées d'Enseignements FYLE, garante de formations en quatre années minimum permettant d'offrir une formation diplômante de qualité, dans le respect de la tradition tout en s'adaptant à la société actuelle.

Le site de la fédération FYLE est : [fyle.fr](http://fyle.fr)

## **4- PROGRAMME 2024-2025**

Le Séminaire de rentrée aura lieu les 12 et 13 Octobre 2024. Le programme est présenté ci-après.



# कोल्लेज नॅशनल दे योग्ग

## Dates des séminaires de formation du CNY - Année 2024/2025

**12 et 13 octobre 2024 : Thème : Yoga, un cheminement pour devenir soi.**

**En présentiel ou via Zoom. Ouvert à tous. Intervenant: Evelyne Sanier-Torre**

Lieu: Les Floralties - 15 ter rue du Maréchal Foch - Ermont - Immeuble B - Interphone 1 - 4ème étage

Samedi : 14h00 - 18h : Yoga sutra et cours de Yoga.

Dimanche : 9h30 - 12h30 : Cours de Hatha Yoga - 14h00 -17h : Atelier et pédagogie.

**16 et 17 novembre 2024 : Thème : Yoga et enfants.**

**En présentiel ou via Zoom. Ouvert à tous. Intervenant: Evelyne Sanier-Torre**

Lieu: Les Floralties - 15 ter rue du Maréchal Foch - Ermont - Immeuble B - Interphone 1 - 4ème étage

Samedi : 14 h - 18 h : Yoga, et pratiques adaptées aux enfants.

Dimanche : 9h30 - 12h30 : Cours de Hatha Yoga - 14h00 -17h : Atelier et pédagogie.

**7 et 8 décembre 2024 : Thème: Yoga et corps.**

**En présentiel ou via Zoom. Ouvert à tous. Intervenant: Evelyne Sanier-Torre**

Lieu: Les Floralties - 15 ter rue du Maréchal Foch - Ermont - Immeuble B - Interphone 1 - 4ème étage

Samedi : 14h00 - 18h : Cours et entretiens : Corps et yoga.

Dimanche : 9h30 - 12h30 : Cours de Hatha Yoga - 14h-17h : Atelier et pédagogie.

**18 et 19 janvier 2025 : « Yoga, une invitation à la contemplation. »**

**Séminaire ouvert à tous. En présentiel ou via Zoom.**

Lieu: Les Floralties - 15 ter rue du Maréchal Foch - Ermont - Immeuble B - Interphone 1 - 4ème étage

Samedi : 14h00 - 18h et Dimanche : 9h30-12h30 et 14h -17h.

Un séminaire sur la **Bhakti** avec Evelyne Sanier-Torre pour approfondir pratique, méditation et contemplation en s'appuyant sur la Bhagavad Gîtâ reliée aux exercices spirituels de Saint Ignace.

**22 et 23 mars 25 : Thème : Yoga et stress.**

**En présentiel ou via Zoom. Ouvert à tous. Intervenant: Evelyne Sanier-Torre**

Lieu: Les Floralties - 15 ter rue du Maréchal Foch - Ermont - Immeuble B - Interphone 1 - 4ème étage

Samedi : 14h - 18h : étude des mécanismes du stress et gestion du stress par le yoga

Dimanche : 9h30 - 12h30 : Cours de Hatha Yoga - 14h - 17h : Atelier et pédagogie adaptée.

**17 et 18 mai 2025 : Thème: Yoga, chemin de confiance.**

**En présentiel ou via Zoom. Ouvert à tous. Intervenant: Evelyne Sanier-Torre**

Lieu: Les Floralies - 15 ter rue du Maréchal Foch - Ermont - Immeuble B - Interphone 1 - 4ème étage

Samedi : 14h - 18h00 : Cours de Hatha Yoga et étude des yoga sutra

Dimanche : 9h30 - 12h30 : Cours de Hatha Yoga - 14h00 -17h : Atelier et pédagogie.

**14 et 15 juin 2025 : Thème: Yoga au cœur de la pratique, la pratique du cœur...**

**En présentiel ou via Zoom. Ouvert à tous. Intervenant: Evelyne Sanier-Torre**

Lieu: Les Floralies - 15 ter rue du Maréchal Foch - Ermont - Immeuble B - Interphone 1 - 4ème étage

Samedi : 14 h- 18 h : Cours de Hatha Yoga et yoga sutra.

**18h30 : Remise des diplômes et soirée conviviale ouvertes à tous**

Dimanche : 10h - 12h30 et 14h - 17h : Cours et pédagogie de Hatha Yoga.

**Un séminaire résidentiel ouvert à tous:**

**Du Lundi 28 juillet (15h) au vendredi 1er août (18h) 2025 : “Yoga, la joie de l’être...”  
Séminaire animé par E. Sanier-Torre et Jacques Scheuer, à St Antoine de l’Abbaye. (40h)**

A travers des cours donnés par Jacques et des pratiques de yoga guidées par Evelyne, nous vous invitons à cheminer sur les sentiers de la vie spirituelle.

L’enseignement intègre asana et prânâyâma afin que s’installe spontanément l’expérience de l’Assise méditative, prélude à la Joie de l’Être...

*“ L’Être suprême est Joie incarnée, et c’est pourquoi toutes les créatures aspirent à la joie.  
Cherchez toujours à vivre dans la joie, à exprimer la joie dans vos pensées et dans vos actes...”*  
**Mâ Ananda Moyi**

*La formation du CNY est diplômante, agréée par la Fédération de Yoga FYLE.  
Elle comprend, pour l’année, l’ensemble des week-ends, un séminaire résidentiel  
ainsi que les cours de yoga hebdomadaires en présentiel ou par zoom.*

**Tarif année de formation : 160 heures de cours dans l’année: 2720 €**

Dans le cas d’une prise en charge par un organisme de formation = 3520 €

Cotisation annuelle à la Fédération de Yoga FYLE de 20 euros à l’ordre de FYLE.

**Pour tous renseignements:**

**Téléphone : 06 03 18 04 80**

**Courriel : [contact@collegetyoga.fr](mailto:contact@collegetyoga.fr) - Site Web : [collegetyoga.fr](http://collegetyoga.fr)**

**Le CNY est reconnu Organisme de Formation, certifié Qualiopi et possède un N° d’activité délivré par la Direction Régionale du Travail et de la Formation Professionnelle.**

## 5- TARIFS ET FINANCEMENT 2024-2025

Les tarifs sont inchangés.

Le coût de l'enseignement pour l'année 2024-2025 (160 heures dans l'année) s'élève à :

- Inscription : 2720 euros, payables par mois ou par trimestre ou en une fois ;  
Inscription en cas d'une prise en charge par un organisme de formation : 3520 euros.

Auquel s'ajoute l'inscription en tant que stagiaire à la Fédération de Yoga FYLE : 20 euros pour l'adhésion par chèque à l'ordre de FYLE.

### *Paieiment de la formation :*

Il est à effectuer soit par :

- Virement : 1 virement de la totalité du coût de la formation à l'ordre du CNY avant le 15/10/2024.
- Chèque : 1, 3 ou 10 chèques à l'ordre du CNY, tous remis avec le dossier d'inscription.

Les chèques seront encaissés par le CNY aux dates suivantes :

Nombre de chèques	Dates d'encaissement
1	15/10/2024
3	15/10/2024, 15/01/2025, 15/04/2025
10	Tous les 15 de chaque mois du 15/10/2024 au 15/07/2025 inclus

### *Formation Professionnelle :*

Le CNY est reconnu organisme de formation professionnelle, il possède un numéro d'activité délivré par la DIRRECTE et est certifié QUALIOPi pour sa formation d'enseignant de Yoga.



La certification qualité a été délivrée au titre  
de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

Actuellement, les procédures et les modalités de prise en charge concernant la formation professionnelle sont en complète transformation. C'est à chacun, en fonction de sa situation, de se renseigner pour connaître ses droits dans le cadre du CPF (Compte Personnel de Formation).



## 6- DOSSIER D'INSCRIPTION

### Prérequis :

1. Pour vous inscrire à la formation d'enseignant de yoga du CNY, il faut être majeur et pratiquer le yoga régulièrement depuis au moins deux ans avec un ou plusieurs enseignants de yoga, sauf dérogation exceptionnelle de la directrice pédagogique.
2. Un entretien individuel avec Evelyne SANIER-TORRE directrice pédagogique du CNY, vous permet de poser toutes les questions que vous désirez à propos de la formation, de parler de votre pratique et de votre motivation pour la formation du CNY. Cet entretien pourra avoir lieu en présentiel ou en ligne via Zoom ; le livret d'accueil vous sera remis lors de cet entretien.
3. Avant de constituer votre dossier d'inscription, nous vous demandons de participer à un week-end de formation de 2 jours ou à un séminaire résidentiel de 5 jours.

### Le dossier d'inscription est constitué des pièces suivantes :

- la fiche de renseignements et d'inscription en 1ère année complétée et signée (voir ci-après) ;
- une lettre détaillant votre motivation ;
- la photocopie de votre carte d'identité ;
- le parrainage de votre enseignant de yoga (facultatif) ;
- un certificat médical de compatibilité de l'état de santé avec la pratique du yoga ;
- la fiche des choix cursus et paiement pour l'année 2024-2025 complétée et signée (voir ci-après) ;
- Le(s) chèque(s) de règlement de l'année de formation 2024-2025 ;
- le chèque d'adhésion à la fédération FYLE, pour soutenir FYLE et lui permettre d'agir de manière concrète pour promouvoir l'Esprit du Yoga, pour bénéficier de la parution périodique *FYLE à fil*, ainsi que de tarifs préférentiels lors des événements organisés par FYLE et pour souscrire à un tarif préférentiel une assurance Responsabilité Civile Professionnelle si vous désirez enseigner pendant la 3ème ou 4ème année de formation.

Votre dossier d'inscription sera examiné par la direction du CNY qui prendra la décision de votre admission en 1ère année et vous répondra dans les dix jours par courriel ou lors d'un entretien téléphonique.

Votre délai d'accès à la formation est d'un minimum d'un mois.

## 7- ANNEXES : FORMULAIRES

- FICHE D'INSCRIPTION en 1ère année (2 pages)
- INSCRIPTION -- CHOIX CURSUS & PAIEMENT Année 2024-2025

### *Mention légale RGPD :*

*Les données personnelles des formulaires permettent de répondre au mieux à votre sollicitation et éventuellement de procéder à votre inscription, ce qui ne sera pas possible si vous ne remplissez pas tous les champs. Ces données ne sont utilisées que par la direction du CNY et ne seront transmises en aucun cas à un tiers. Vous pouvez exercer vos droits de consultation, de rectification, de portabilité et de suppression en le demandant au CNY. Ces données sont traitées et hébergées à Ermont (France).*



**FICHE D'INSCRIPTION en 1ère année (page 1/2)**

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_ TELEPHONE MOBILE : \_\_\_\_\_

E-Mail : \_\_\_\_\_

NIVEAU d'ETUDE : \_\_\_\_\_ PROFESSION : \_\_\_\_\_

DEPUIS QUAND PRATIQUEZ-VOUS LE YOGA ?

NOM DES ENSEIGNEMENTS DE YOGA SUIVIS DU NOM DE VOS ENSEIGNANTS :

*Joindre la lettre de parrainage de votre enseignant de yoga (Facultatif)*

.../...



**FICHE D'INSCRIPTION en 1ère année (page 2/2)**

**MOTIVATION - POURQUOI SOUHAITEZ-VOUS SUIVRE CETTE FORMATION ?**

*Ou joindre votre lettre de motivation*

**COMMENT AVEZ-VOUS CONNU LE CNY ?**

*(Site internet, Facebook, Lettre d'information, Salon, Pub, Article de presse, Fédération, Elève CNY, ...)*

*Merci pour la précision de votre réponse.*

***Merci de joindre la photocopie de votre carte d'identité***

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_



## INSCRIPTION -- CHOIX CURSUS & PAIEMENT Année 2024-2025

### INFORMATIONS PERSONNELLES

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

TELEPHONE MOBILE : \_\_\_\_\_

E-Mail : \_\_\_\_\_

ANNEE DE FORMATION (1ère, 2ème, 3ème ou 4ème) : \_\_\_\_\_

### CHOIX DU CURSUS DE FORMATION (Cochez votre choix) :

- Les séminaires weekends, 1 séminaire résidentiel et les cours hebdomadaires en présentiel
- Les séminaires weekends, 1 séminaire résidentiel et les cours hebdomadaires en ligne via Zoom

### CHOIX DU PAIEMENT (Cochez vos choix) :

- Ma formation est prise en charge au titre de la formation professionnelle par l'organisme : \_\_\_\_\_
  - Prise en charge totale
  - Prise en charge partielle d'un montant de \_\_\_\_\_ euros
- Je choisis de régler la somme de \_\_\_\_\_ euros
  - Je joins \_\_\_\_\_ chèque(s) chacun d'un montant de \_\_\_\_\_ euros à l'ordre du CNY
  - Je ferai un virement le 15/10/2024

### CHEQUE OBLIGATOIRE ADHESION FEDERATION FYLE :

- Et je joins un chèque de 20 euros à l'ordre de FYLE

### ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE (Cochez vos choix) :

- Je suis en 3ème ou 4ème année et adhèrent FYLE à jour de ma cotisation 2024-2025 , le CNY m'offre la possibilité de souscrire une assurance Responsabilité Civile Professionnelle (indispensable pour enseigner) à un tarif préférentiel auprès de l'agence AXA Zadok
- J'ai déjà une RC Pro
- Je souscris une RC Pro auprès de l'agence AXA Zadok, je joins la copie de la souscription d'assurance.
- Je renouvelle ma RC Pro auprès de l'agence AXA Zadok

**IMPORTANT : Votre inscription sera validée lorsque la présente fiche sera complète et accompagnée de la totalité de votre règlement. Toute année commencée est due hors maladie grave justifiée par un certificat médical conformément aux conditions tarifaires chapitre III des Conditions Générales du CNY.**

Souhaitez-vous un reçu comptable ? \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

**Votre SIGNATURE** précédée de la mention manuscrite "*J'ai lu et j'accepte les Conditions Générales du CNY et le Règlement Intérieur du CNY*" :